SYLLABUS





- Code Apogee de l'enseignement : DLCDK600 (avec TD)
- Titre de l'enseignement : Droit civil 1
 - o Responsable de l'enseignement :
- Nom de la formation :
 - o Responsable(s) pédagogique(s) de la formation : Professeur Nathalie Jacquinot
- Niveau de formation : L3
- Période : S6Crédits ECTS :
- Langue d'enseignement : FrançaisModalité pédagogique : Présentiel
- Total heures :
 - Heures CM: 33H
 Heures TD: 15H
 Modalités d'évaluation:
 - Contrôle terminal : Epreuve écrite de 3H
 - o Contrôle continu:
- Chargé(s) de TD:

DESCRIPTION

Principaux thèmes abordés :

Régimes matrimoniaux. Successions légales. Libéralités.

Descriptif de l'enseignement :

Le cours est consacré au droit patrimonial de la famille. Il traite du droit des régimes matrimoniaux, des successions et des libéralités. L'étude du droit des régimes matrimoniaux porte sur les règles constituant le droit commun (règles applicables à tous les époux) et sur celles relatives au régime légal (communauté réduite aux acquêts). L'étude du droit des successions est consacrée aux règles relatives aux successions légales, c'est-à-dire à celles qui s'appliquent à défaut de dévolution volontaire. Dans le cadre de cet enseignement sont également présentées certaines règles relatives au droit des libéralités.

- · Compétences attendues :
- Prérequis :
- Bibliographie: